Masques FFP3 à valve – Amiante, plomb, fumées – Boîte de 20

Référence : G4480058



DESCRIPTION :

- **Masque FFP3 à valve** pour une protection respiratoire élevée contre les poussières, particules et aérosols
- Adapté à certaines interventions exposant à l'**amiante**, au **plomb**, aux poussières de bois, laine de roche et **fumées métalliques**
- Demi-masque filtrant **FFP3 conforme à la norme EN 149**
- **Soupape expiratoire** pour faciliter l'évacuation de l'air expiré et améliorer le confort
- Forme enveloppante avec **joint nasal d'étanchéité** et deux élastiques sans latex
- Masque léger, **à usage unique**, conditionné en **boîte de 20**
- Fabrication française





INFORMATION PRODUIT

Masque FFP3 à valve pour amiante, plomb et poussières fines

Ce **masque FFP3 à valve** assure une protection respiratoire élevée contre les particules, poussières et aérosols solides ou liquides. Il est particulièrement adapté aux environnements professionnels exposant à des **poussières d'amiante, de plomb, de bois, de laine de roche ou aux fumées métalliques**, sous réserve de respecter les conditions d'utilisation correspondant à chaque risque.

Conforme à la **norme EN 149**, ce **demi-masque filtrant FFP3 à usage unique** associe un haut niveau de filtration à une conception légère. Sa **soupape expiratoire** facilite l'évacuation de l'air expiré et améliore le confort lors d'une utilisation prolongée ou d'une activité physique soutenue.

Conditionné en **boîte de 20 masques**, il convient aux professionnels du bâtiment, de la maintenance, de la rénovation et aux autres métiers exposés aux poussières et particules fines.

Une protection FFP3 contre les poussières et particules

La classe **FFP3** correspond au niveau de filtration le plus élevé parmi les classes FFP définies par la norme EN 149.

Ce masque peut notamment être utilisé, lorsque l'évaluation des risques et les conditions d'intervention le permettent, face à différents contaminants particulaires :

- **Fibres d'amiante** dans les conditions autorisant l'utilisation d'un demi-masque filtrant FFP3 ;
- **Poussières de plomb** ;
- Poussières de **bois et matériaux de construction** ;
- Fibres et poussières de **laine de roche** ;
- **Fumées métalliques** ;
- Aérosols solides et liquides compatibles avec ce type de protection respiratoire.

Le choix d'un appareil de protection respiratoire doit toujours être adapté à la nature du contaminant, à sa concentration, au niveau d'exposition et aux conditions réelles de l'intervention.

Amiante : ce masque FFP3 est-il suffisant ?

Un **masque FFP3 amiante** ne convient pas à toutes les interventions impliquant des matériaux amiantés.

Son utilisation doit être déterminée en fonction de **l'évaluation des risques, du niveau d'empoussièrement, de la durée d'intervention et du mode opératoire**. Selon la situation, un appareil de protection respiratoire offrant un niveau de protection supérieur peut être nécessaire, notamment un masque équipé d'un filtre P3 ou un appareil à ventilation assistée.

Le masque FFP3 doit donc être considéré comme une solution adaptée uniquement aux situations pour lesquelles ce niveau de protection respiratoire est autorisé et suffisant.

Un masque FFP3 conçu pour le confort de l'utilisateur

Sa conception facilite le port du masque lors des interventions professionnelles :

- **Demi-masque filtrant FFP3 à usage unique** ;
- **Soupape expiratoire** facilitant l'évacuation de l'air expiré ;
- Forme enveloppante permettant un bon ajustement au visage ;
- **Joint nasal d'étanchéité** pour améliorer l'ajustement ;
- Deux élastiques de maintien **sans latex** ;
- Conception légère de **moins de 12 g** ;
- Adapté aux activités professionnelles nécessitant mobilité et effort physique.

Pour assurer l'efficacité de la protection respiratoire, le masque doit être correctement positionné et ajusté au visage conformément aux instructions du fabricant.

Masque FFP3 avec ou sans valve : quelle différence ?

La **valve expiratoire** améliore principalement le confort respiratoire du porteur en facilitant l'évacuation de l'air expiré, de la chaleur et de l'humidité accumulée dans le masque.

Un **masque FFP3 à valve** peut ainsi être particulièrement intéressant lors d'efforts physiques ou d'interventions prolongées.

Découvrez également notre masque FFP3 sans valve pour choisir la protection adaptée aux contraintes de votre intervention.

Norme et réglementation

Ce masque répond aux exigences applicables aux demi-masques filtrants de classe **FFP3 selon la norme EN 149**.

Les équipements de protection individuelle commercialisés dans l'Union européenne relèvent du **règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle**, qui a remplacé l'ancienne directive 89/686/CEE.

La conformité réglementaire précise de cette référence doit être vérifiée à partir de la déclaration UE de conformité et de la documentation du fabricant.

Conditionnement et prix

- **Conditionnement :** boîte de 20 masques
- **Prix de la boîte :** 126 € TTC
- **Prix unitaire :** 6,30 € TTC par masque
- **Délai de livraison :** 1 à 3 jours ouvrés

Le conditionnement par 20 permet de disposer d'un stock de **masques FFP3 professionnels** pour les interventions régulières nécessitant une protection respiratoire contre les particules fines.

Complétez votre protection respiratoire et vos EPI

Pour les interventions exposant à l'amiante ou à d'autres particules dangereuses, la protection respiratoire doit s'intégrer dans un dispositif de prévention adapté au risque.

Selon l'intervention, complétez votre équipement avec :

- Un masque FFP3 sans valve ;
- Une combinaison de protection jetable adaptée ;
- Des gants de protection et équipements complémentaires ;
- Un kit EPI amiante complet pour certaines interventions en sous-section 4.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. G4480058